

Association de protection de la nature agréée travaillant sur l'ensemble de la région PACA. Ses principales missions sont la conservation des habitats et des espèces remarquables de notre région. Le CEEP gère plus de 50 000 hectares de milieux naturels.

<http://www.ceep.asso.fr>

Etablissement public assurant la gestion de la plus grande zone humide de France, le Parc naturel régional de Camargue a pour mission de concilier environnement et développement local. Il accompagne pour cela les différentes activités économiques, développe des actions, des animations et des expérimentations.

<http://www.parc-camargue.fr/>

Cependant, beaucoup de perturbations affectent la reproduction et les glareoles sont obligées de tenter une seconde niche pour arriver à produire des jeunes. Il n'est alors pas rare de voir des couples encore en incubation à la fin du mois de juillet et des jeunes encore non volant à la mi-août.



C'est au moment de l'incubation ou quelques jours après l'éclosion que les nichées sont souvent détruites. La prédateur est l'une des causes d'échec avec le piétinement par le bétail, les forts orages inondant les colonies ou encore le dérangement humain. Mais la première cause d'abandon est l'inondation artificielle des parcelles colonisées. Celles-ci sont mises en eau pour augmenter la production fourragère ou à l'approche de l'ouverture de la chasse.

Dès le 15ème jour les poussins peuvent voler sur quelques mètres ce qui leur permet d'échapper aux inondations. Mais avant cet âge, ils finissent bien trop souvent noyés.



Ponte de remplacement

Lorsque la reproduction échoue, les glareoles recommencent à nicher, ce qui retarde d'autant les mises en eau. Lorsque la première tentative de reproduction réussit, il n'y a pas de ponte de remplacement..

Le suivi réalisé par le CEEP en partenariat avec le Parc naturel régional de Camargue est un outil à la disposition des usagers pour concilier travaux, aménagement et conservation des glareoles.

C'est parce que la Camargue et ses utilisateurs ont une responsabilité nationale très forte pour la sauvegarde de cette espèce d'une valeur patrimoniale remarquable que le CEEP avec le Parc naturel régional de Camargue, recense, étudie les glareoles et sensibilise les acteurs pour la sauvegarde de ce patrimoine unique en France.



Pour tous renseignements sur la Glareole et sa conservation, contactez au Conservatoire-Études des Ecosystèmes de Provence (CEEP)
Nicolas Vincent-Martin tél. : 04 90 47 93 93 ou 06 86 53 72 05. Email : nicolas.vincent-martin@ceep.asso.fr

Site Internet : <http://www.ceep.asso.fr/>



La Glareole à collier

Un oiseau à protéger pour préserver le patrimoine de la Camargue



La Camargue est aujourd'hui l'unique site de reproduction de la Glareole à collier en France. La glareole n'a semble-t-il jamais été très abondante mais son aire de reproduction a fortement régressé au cours du XXème siècle. Un suivi précis de cette population a été mis en place en 2000 et a permis de montrer que les effectifs varient de 37 à 71 couples avec 3 à 8 colonies par an. Cette espèce caractéristique des milieux deltaïques méditerranéens reste donc très fragile par la petite taille de la population et les dangers pesant sur sa reproduction. La situation précaire de la Glareole à collier en fait une espèce en danger en France. Il s'agit, d'ailleurs, d'un oiseau protégé par la loi et classé parmi les espèces prioritaires en Europe.

Pour protéger efficacement ce patrimoine unique en France, il est nécessaire de travailler ensemble pour concilier activités humaines (élevage, agriculture, chasse...) et protection de la glareole.

Glareole en vol
Les glareoles saillent principalement en vol, à la façon des hirondelles. Elles capturent de nombreux insectes : moustiques, libellules, sauterelles, coléoptères, papillons...



L'un des rares jeunes à l'envol en Camargue
Celui-ci aura encore plus de 3 500 km à parcourir pour hiverner en Afrique. On estime qu'il a entre 40% et 60% de chance de passer l'hiver et revenir se reproduire en Camargue. Avec l'expérience ses chances de survie augmenteront.

Pour tous renseignements sur la Glareole et sa conservation, contactez au Conservatoire-Études des Ecosystèmes de Provence (CEEP)

Nicolas Vincent-Martin tél. : 04 90 47 93 93 ou 06 86 53 72 05. Email : nicolas.vincent-martin@ceep.asso.fr

Site Internet : <http://www.ceep.asso.fr/>



Fiche descriptive

Aspect

Taille: 24 - 28cm. Ressemble en vol à une grosse hirondelle.
 Dos brun, ventre blanc. Gorge beige délimitée par un collier noir.

Mode de vie

Espèce nichant en colonies et migrant en Afrique (présence en Camargue de mi-avril à septembre, hivernage au sud du Sahara)

Zones d'alimentation et régime alimentaire

Alimentation principalement en vol au dessus des marais, rizières, prairies humides et prairies sèches.
 Capture insectes (moustiques, libellules, sauterelles, coléoptères, papillons...)

Habitats de nidification de l'espèce

Labours, vasières de marais assecés, sansouires ouvertes, pelouses pâturees....

ESPECE PROTEGEE PAR LA LOI



Actuellement, les principaux sites de reproduction sont toujours les marais de Saliens et de la Grand Mar et des colonies s'installent de façon occasionnelle en petite Camargue et à l'ouest du Vaccarès.

On remarque aussi sur la carte que les espaces protégés ont très peu été colonisés par le passé et ne le sont toujours pas aujourd'hui. Une étude sur la sélection de l'habitat par la glareole comparée aux disponibilités actuelles sur l'ensemble de la Camargue a montré que les espaces protégés n'apparaissent pas favorables à l'espèce à cause de la fermeture du paysage et du manque de marais humide répondant à ses exigences.

En vol, la glareole ressemble à une grosse hirondelle, avec sa queue fourchue noire et blanche et ses longues ailes effilées. Au sol, sa forme fait penser à un pluvier ou une mouette. Son dos est brun et son ventre blanc. La gorge est délimitée par un collier noir. Il s'agit d'un oiseau peu farouche et parfois curieux quand on s'approche de la colonie. Mais une fois trop près elles s'envolent toutes et poussent des cris d'alarme autour de l'observateur.

Il s'agit d'une espèce migratrice. Elle arrive en Camargue à partir de mi-avril et repartent au mois d'août en Afrique pour hiverner au sud du Sahara. Quelques individus, surtout des jeunes, peuvent encore être observées au mois de septembre.

Les glareoles affectionnent les paysages ouverts composés de différents milieux humides et de prairies pâturees

Quelles actions de gestion pour la Glareole à collier?

A ne pas faire

- Ø **Inonder, labourer, disquer ou faucher de mi-mai à fin juillet** les parcelles abritant une colonie nicheuse
- Ø **Irriguer** les cultures avant que les poussins aient 10 à 15 jours
- Ø **Pénétrer** sur une colonie en nidification à pied ou avec un engin motorisé

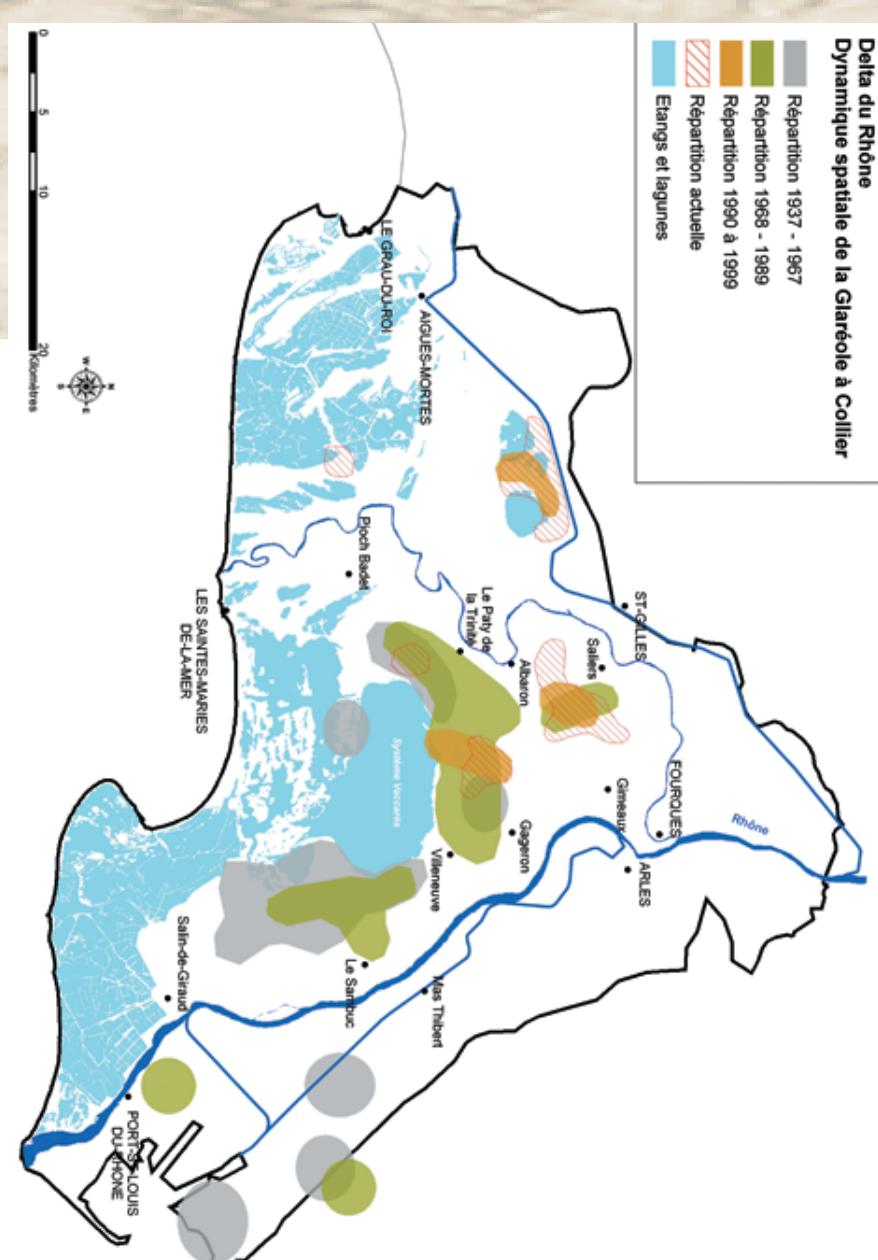
A faire

- ✓ **Assurer une gestion de l'eau adaptée aux marais temporaires** (assèchement progressif en fin de printemps et début d'été, assec en fin d'été jusqu'aux pluies d'automne) et favorable à de nombreuses espèces faunistiques et floristiques méditerranéennes
- ✓ **Assurer une rotation annuelle des parcelles en friches**
- ✓ **Pratiquer une agriculture biologique ou raisonnée**
- ✓ **Favoriser** les techniques améliorant la résistance naturelle des animaux d'élevage (taureaux, chevaux...) aux parasites et aux infections
- ✓ **Utiliser** des vermicides et des antiparitaires non nocifs pour les invertébrés coprophages (scarabées notamment)

Carte Historique

Au milieu du XX^e siècle la Glareole se reproduisait dans les départements des Pyrénées-Orientales, de l'Hérault et du Vaucluse avec quelques couples le long du Rhône au niveau d'Avignon. Il y a plus longtemps encore, elle se reproduisait près de Cannes, à cette époque située dans le département du Var.

La carte présente l'évolution spatiale de la répartition des glareoles dans le delta du Rhône depuis la première preuve documentée de sa reproduction. Bien que les trois périodes ne soient pas de durées égales, ce découpage permet de bien visualiser la contraction de son aire de répartition. Ainsi de 1937 à 1967, des colonies sont recensées tout autour de l'étang du Vaccarès, sur le Plan du Bourg et en Crau. De 1968 à 1989, les colonies à l'est du grand Rhône disparaissent et dans la même période des oiseaux apparaissent cantonnés aux marais de Saliens. Enfin, de 1991 à 1999, l'espèce ne se reproduit plus qu'au centre de Grand Mar au nord du Vaccarès, sur les marais de Saliens et en petite Camargue gardoise, sur les étangs du Scamandre et Charnier nouvellement colonisés.



Ponte

Les glareoles sont très vulnérables car elles nichent à même le sol dans les labours, les vasières de marais asséchés, les sansouires ouvertes ou pelouses pâturees... De 2 à 3 œufs sont déposés dans une petite dépression. Ils sont petits et se confondent avec la terre. Les premières pontes ont lieu dès le 10 mai et le maximum des installations est atteint vers la fin mai - début juin. L'incubation dure 19 jours et l'élevage des jeunes 25 à 30 jours. Les poussins peuvent voler sur quelques mètres dès l'âge de 15 jours.



Glareole sur ses œufs

Le rôle du CEEP est de recenser les colonies et de vous tenir informé de la présence de glareoles et du déroulement de la reproduction. Il est là pour aider à prendre les meilleures décisions conciliant la conservation des glareoles et les activités humaines. Sur demande, il peut aussi apporter un appui scientifique sur la gestion des marais et la rotation des friches agricoles.